

No 12

# L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

---

ALPHONSE DESJARDINS

*Fondateur des Caisses Populaires,  
Directeur Général de "l'Action Populaire Économique."*

# La Caisse Populaire

II

---

**Prix : 10 sous le numéro**

**Abonnement annuel : \$1.00; États-Unis : \$1.15**



**MONTRÉAL**

**SECRETARIAT DE L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE**

**1075, RUE RACHEL**

**1912**

**TOUS DROITS RÉSERVÉS**

HN  
31  
E34  
U.12  
1912

# La Caisse Populaire

---

## COUP D'ŒIL SUR L'ENSEMBLE DE CE GRAND MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

Dans une précédente étude, nous avons indiqué très brièvement l'ampleur de ce mouvement en disant que le nombre de ces organisations populaires était, au moment où nous écrivions, de 50,000 pour les divers pays où cette idée a pénétré. Or, de plus récentes recherches basées sur des statistiques certaines prouvent que notre calcul était modeste et même en deça de la vérité, puisqu'on en compte plusieurs milliers de plus, et que le nombre va toujours s'accroissant grâce à la vitesse acquise. On évalue à 60,000 au moins le total de ces sociétés d'épargne et de crédit à l'usage du peuple travailleur. Et tous les mois on en organise de nouvelles par centaines. Il va sans dire que les pays d'Europe tiennent la tête du mouvement, mais déjà l'Asie s'éveille à son tour, puisqu'au Japon seul, on n'en relève pas moins de 5,000 fondées depuis quelques années.

Les sociétaires qui bénéficient des avantages multiples de ces organismes se comptent par millions et les opérations annuelles atteignent un chiffre colossal puisqu'une statistique, même incomplète, nous indique que pour une seule année, 1909, elles représentaient quatre milliards neuf cent millions de piastres. Aujourd'hui on peut hardiment affirmer que ce chiffre est dépassé et qu'il doit être d'au moins six milliards. Ici, ce qui frappe surtout, ce n'est pas la puissance financière, des unités prises isolément, car aucune

d'elles n'est remarquable à cet égard—à part certaines banques populaires d'Italie,—mais bien la force irrésistible des unités se multipliant partout. C'est cette multiplicité qui a créé ces flots gigantesques de capitaux formés par l'épargne des classes populaires, administrés par elles, et allant sans cesse féconder leurs initiatives, assurer leur bien-être et pourvoir aux lendemains, répandant ainsi d'innombrables bienfaits. L'histoire de ces bienfaits est en train de se répéter sur ce continent, surtout au Canada, où ce mouvement commence à prendre racine. Ce sont les mêmes besoins,—moins intenses peut-être à raison de l'immensité des ressources d'un sol encore neuf, mais réels tout de même,— qui ont fait et font tous les jours adopter cet excellent moyen de les satisfaire. Jusqu'ici les travailleurs n'avaient d'autre ressource pour satisfaire leurs nécessités de crédit que la boutique du prêteur à la petite semaine, de l'usurier clandestin qui ne manque jamais de prélever sa livre de chair sur les victimes affolées qui lui tombent sous la main. Il y a là un mal social et économique à supprimer et le seul remède, comme le seul moyen efficace, est de mettre, par un organisme souple et sûr, l'épargne du peuple au service du peuple.

C'est ce que fait la société nouvelle connue parmi nous sous le nom de *Caisse Populaire*.

## LA PREMIÈRE CAISSE POPULAIRE

Ce furent, en effet, les tristes révélations que certains procès retentissants, qui eurent lieu à Montréal et ailleurs, ont mis devant le public, où de pauvres emprunteurs payaient à des usuriers sans cœur, des centaines et des centaines pour cent pour des prêts insignifiants, ce furent ces tristes révélations qui nous amenèrent à approfondir ce problème et nous engagèrent à étudier les moyens de le résoudre. L'expérience faite en Allemagne surtout ne

tarda pas à nous éclairer sur la voie à suivre. Après quinze années d'études soutenues, croyant enfin posséder les connaissances théoriques requises, et sur l'invitation pressante de plusieurs des chefs de ce mouvement en Europe, qui nous assuraient que nous pouvions compter sur la justesse de notre conception de ce régime nouveau, nous fondions, avec le concours actif et dévoué d'un bon nombre de citoyens, le curé et plusieurs autres membres du clergé en tête, la première caisse de ce genre au Canada, voire même sur ce continent. Des hauteurs de la théorie pure nous descendions à la pratique. C'était le seul moyen de convaincre les plus récalcitrants comme les plus timides, de la valeur de cette théorie si hasardée à première vue. La Caisse Populaire de Lévis fut donc organisée en 1900, le 6 décembre, mais pour une raison ou pour une autre, elle ne commença ses opérations que le 23 janvier 1901. Ce délai eut le bon effet de soumettre à une épreuve opportune les fervents de la première heure et de montrer que leur conviction était aussi tenace que la nôtre.

La première rentrée de fonds réalisa à la lettre les très modestes espérances du fondateur, puisque le premier versement fut de dix sous et le total de cette première perception atteignit à peine \$26.00. Ce fut donc avec un aussi maigre résultat pour tout le travail acharné de propagande fait, que débuta la Caisse Populaire de Lévis, origine d'un mouvement d'organisation économique qui devait, dans la pensée intime de celui qui en prenait l'initiative, embrasser tout le pays et devenir aussi vaste que les horizons du Canada. Il faut avouer qu'il y avait là un sujet de découragement plutôt que de hardies espérances, et que compter créer un courant sérieux dans la nouvelle direction paraissait absurde et chimérique.

Aussi les incrédules et les faux sages ne manquèrent-ils pas de prédire un fiasco complet. On ne ménagea pas les

critiques injustes et les assertions mêmes les plus blessantes pour celui qui avait osé provoquer l'organisation de cette Caisse. Mais soutenu par des dévouements convaincus, le travail de propagande fut continué sans défaillance et même avec une énergie redoublée. On verra plus loin avec quel succès.

Qu'il nous soit permis de dévoiler ici un fait que nous n'avons pas encore mis devant le public, et de rendre du fond du cœur un tribut d'hommage respectueux et de vive reconnaissance à Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec, qui fut, pendant toute cette période difficile, notre plus précieux soutien et notre guide, nous prodiguant avec une bonté inlassable ses paroles d'encouragements, associant même ses efforts aux nôtres avec une constance invincible afin d'assurer à l'œuvre naissante les concours nécessaires ou utiles à son plein succès. Frappée des maux que semaient parmi nous l'imprévoyance et le gaspillage, convaincue aussi de l'excellence de l'outil de réforme que présentait cet organisme économique, nouveau ici, mais ayant fait ses preuves en Europe, Sa Grandeur nous honora de sa pleine confiance et ne cessa jamais de nous soutenir dans nos luttes. Aussi, est-ce largement dû à cette action bienfaisante et à ce concours si efficace que l'œuvre a pu grandir, enfoncer des racines déjà profondes dans notre sol, et qu'elle peut offrir aujourd'hui les prémises d'une moisson abondante. Comme Sa Grandeur le prédisait dans une des lettres qu'elle daignait nous écrire, « l'arbre se développe rapidement et pousse de puissants rameaux non seulement au Canada, mais même aux États-Unis. »

## LES OPÉRATIONS DE LA CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS

Les débuts de la première Caisse Populaire furent lents et presque décourageants, comparés à ceux des caisses semblables organisées depuis. Qu'on en juge pas les chiffres suivants :

La première perception ne rapporta que \$26.40, et la première situation financière accusa un total de \$242.80. Le mois suivant ne donna un total que de \$497.20. Les six premiers mois ne donnèrent un total que de \$1,715.63. Pour la première année la situation indique un actif général de \$4935.54, et ce n'est qu'après deux ans que l'actif atteignit enfin \$15,513.86, et le mouvement général des fonds la fort modeste somme de \$31,116.42.

Si nous insistons sur la modestie de nos débuts, si nous étalons avec une sorte de profusion ces chiffres qui prouvent combien le développement de la Caisse Populaire de Lévis fut lent, d'aucuns diront même pénibles, c'est pour établir qu'elle n'est pas née dans la richesse, et qu'elle ne doit pas son présent succès à des concours financiers. Oh! non. Si cette œuvre s'est ensuite épanouie au point d'exciter l'admiration des plus indifférents, c'est donc qu'elle contient un germe puissant qu'il suffit de féconder par la persévérance et une tenacité qui ne cède jamais. La Caisse de Lévis terminera sa douzième année le 30 novembre prochain et nous mettons en contraste sa situation actuelle avec celle qui ressort des chiffres précédents.

Au 31 août dernier, l'actif atteignait \$169,992.90. Le montant des prêts en cours était de \$156,323. avec la certitude d'atteindre au moins \$8,000 de bénéfices à la clôture de l'année sociale.

Déjà elle a payé à ses sociétaires plus de \$17,000 sous

forme de bonis, à part de \$4,334 comme intérêt sur les petites épargnes qui lui sont confiées. Les prêts consentis aux sociétaires, les seuls qui aient le droit d'emprunter, forment un total de \$900,891. et fait bien caractéristique qu'on rencontre rarement, il n'y a pas encore *un seul sou* de perte à enregistrer.

Quel progrès accompli en ces années de labeurs, au milieu d'une population ouvrière n'ayant pas toujours un travail abondant et pendant une période où la cherté de la vie pèse si lourdement sur l'humble budget domestique! Qu'on rapproche tous ces chiffres, qu'on les compare et on ne pourra nier que cette Caisse de Lévis a fourni une très belle carrière. Et pourtant, que sont douze années sur une existence qui doit se perpétuer indéfiniment. A quoi est donc dû un pareil succès? Tout simplement à l'excellence de l'organisme, à son mécanisme sûr et ingénieux, qui a su, en Europe, triompher de tout pendant 70 ans; et à un esprit de persévérance qui seul peut accomplir de belles et grandes choses avec les ressources les plus minimes, ressources traitées parfois avec mépris, à tout événement, avec indifférence, par le très grand nombre, puisque cette Caisse comme toutes les autres n'a été alimentée que par les petites épargnes et non les grosses sommes des capitalistes.

Mais pour faire ressortir davantage le caractère absolument populaire de ces Caisses, qu'on veuille bien s'arrêter un instant sur le relevé des montants de la grande majorité des prêts. Voici ce relevé sous une forme très concise:

Les prêts de \$10.00 et moins, consentis en 11 ans et 6 mois, s'élèvent à 601; ceux de \$25.00 et moins, à 898; de \$50. et moins, à 961; de \$75. et moins, à 493; de \$100. et moins, à 596. En tout, 3,549 prêts sur 5,111, ont été faits pour des montants variant de dix à cent piastres. C'est donc bien la véritable banque du peuple, (non plus un simple nom pour illusionner et leurrer le public ou le naïf,) où l'ou-

vrier et le cultivateur honnêtes, laborieux, sobres, économes peuvent se procurer les fonds dont ils ont besoin pour alimenter leurs activités, se créer un foyer, se libérer d'une dette onéreuse, faire des achats nécessaires au comptant, où les travailleurs en général peuvent aller le front haut sans craindre un refus, s'ils possèdent les qualités requises et ont prouvé leur bonne foi en devenant d'abord membres de la caisse. Il n'est pas, certes, donné à tous d'être à l'aise ou fortunés, mais personne ne saurait prétendre qu'il ne peut pas être sobre, honnête et économe, personne ne saurait soutenir qu'il ne peut pas mettre chaque semaine ou chaque mois des sous de côté, car tout le monde parmi nous a des sous. Il est singulier de constater que l'on trouve toujours très facilement des piastres pour gaspiller en excursions, en spectacles frivoles, sinon démoralisants, (les vues animées, par exemple), en boissons alcooliques, en promenades de tous genres, et que l'on n'ait jamais le sou de l'épargne, ce pauvre sou si modeste, si humble, et pourtant si fécond et si puissant quand on sait l'économiser avec persévérance! Or, ce sont ces qualités ordinaires, à la portée de tous, que la Caisse Populaire exige d'abord et avant tout de ses emprunteurs. Celui qui connaît la valeur du sou est fidèle à ses engagements, et trouve toujours moyen de payer ce qu'il doit. Cette vérité est démontrée par l'expérience.

Ce sont les paniers percés, ceux qui méprisent le sou comme moyen de pratiquer l'épargne, ce sont ceux-là qui ne paient pas leurs dettes, qui sont toujours à bout de tout. Mais, en revanche, vous les voyez immanquablement à toutes les parties de plaisir où il faut dépenser la piastre. Et ce sont ceux-là qui crient le plus fort si on leur refuse le crédit ou un prêt. Incapables de faire le moindre sacrifice, ils voudraient que les autres s'en imposent pour boucher les trous que font sans cesse leur imprévoyance, leurs ca-

prices, quand ce ne sont pas leurs vices ou leurs passions. Il va de soi que les Caisses Populaires étant des sociétés composées de braves gens, ayant du cœur et de l'énergie, exigent de ceux qui sollicitent leur confiance, les qualités que possèdent leurs membres; de là nécessité du sociétariat pour emprunter. C'est ce qui explique tout naturellement un fait presque inouï, l'absence de perte causée par les emprunteurs. C'est le cas pour la Caisse de Lévis et voilà près de douze ans qu'elle fonctionne. Nous sommes fiers de proclamer qu'il en est de même de toutes les autres Caisses, déjà assez nombreuses puisqu'elles dépassent la centaine. Pas une seule d'entre elles, que nous sachions, n'a encore perdu un sou, bien que leurs prêts se multiplient sans cesse.

Comme il est beau de voir un brave ouvrier, un colon ou cultivateur, venir honorer fidèlement sa signature! Nous avons goûté bien souvent ce spectacle réjouissant, dans le cours des douze dernières années, et toujours nous avons approuvé le même bonheur de voir la réalisation de notre rêve; créer le crédit en le basant sur le seul mérite de celui qui, jusqu'ici, dans notre organisation économique défectueuse et incomplète, était rebuté, repoussé de partout, parcequ'il n'y avait pas d'organe capable d'apprécier les qualités qui justifient la confiance. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui et l'expérience acquise nous permet d'affirmer hautement que la démonstration est complète. C'est bien le peuple qui a fourni cette clientèle de très modestes emprunteurs, qui ont réclamé des prêts de cinq, dix, quinze, vingt et vingt-cinq piastres et ces emprunteurs ont fait honneur à leur signature avec ponctualité, fiers de prouver qu'ils avaient le sens de leur responsabilité, le respect des engagements contractés par leur signature, tout comme l'ont le gros industriel, le marchand, l'homme d'affaires qui constituent la clientèle des grandes banques. Cette conception

nouvelle et élevée de leur rôle économique n'est-elle pas moralisante et ne conduira-t-elle pas à la longue à une régénération bienfaisante des classes populaires ?

### LES AUTRES CAISSES. DES FAITS, ENCORE DES FAITS

Nous avons insisté plus longuement sur les résultats de la Caisse de Lévis que nous ne le ferons pour ceux des nombreuses caisses qui fonctionnent sur divers points de la province, parce que l'expérience faite à Lévis remonte à une date plus éloignée que les autres, et qu'elle offre par là même des faits multiples et très variés. De plus, cette expérimentation ayant été conduite surtout pour nous convaincre que ces organismes pouvaient s'implanter au Canada et y réussir, nous avons suivi avec un soin extrême les diverses phases du développement de cette première caisse, y cherchant sans cesse les points faibles, s'il s'en trouvait, pour les corriger, ou rejeter complètement l'outil, s'il se montrait inférieur ou défectueux au point de ne pas être applicable dans notre milieu. On voit par là que nous ne sommes pas partis d'une conception *a priori* en faveur de ces sortes de sociétés, avec une idée fixe de les trouver bonnes quand même. Loin de là, et il nous a fallu huit longues années d'expérience, de pratique et de résultats répétés, toujours les mêmes et toujours excellents, pour faire taire en nous toute hésitation, toute timidité, toute inquiétude sur l'avenir.

Il y a eu luxe de précautions, il est vrai, mais on ne saurait nous le reprocher. Ce serait plutôt un sujet d'éloges puisqu'il dénote, non de l'emballement pour une idée nouvelle, mais bien une prudence, une sagesse poussées presque à l'excès. Ce qui précède explique aussi pourquoi l'expansion de ces Caisses en dehors de Lévis, ne date que de trois

ans à peine. Nous voulions faire une expérimentation complète et concluante avant de répandre la connaissance de ce nouvel organisme. Aussi, pendant huit longues années et plus, avons-nous toujours, à l'exception de deux cas où nous pouvions, grâce à la proximité des localités, surveiller personnellement le fonctionnement de ces caisses, refusé toutes les demandes qui nous étaient adressées d'aller organiser ailleurs d'autres sociétés du même genre, répondant que nous irions volontiers dès que l'expérience nous aurait démontré que le régime des Caisses Populaires répondait à un réel besoin et pouvait fleurir en toute sécurité parmi nous. Huit années et plus nous ont paru une épreuve suffisante, et depuis trois ans que la propagande extérieure est commencée elle a donné de beaux résultats, qui accroissent sans cesse les nouvelles créations.

Nous voulons ici faire connaître ce qui a été accompli par d'autres caisses populaires. Nous ne pouvons parler de toutes, ce serait trop long. Nous nous contenterons de signaler celles qui forment des groupements distincts eu égard à leur milieu et au caractère dominant de la population appelée à en bénéficier. Il y a des centres urbains, peuplés d'ouvriers, il y a des centres ruraux où domine l'activité agricole. Il y a aussi des milieux de colonisation et des centres miniers. Citons quelques exemples pris dans ces divers milieux, car la Caisse Populaire a pénétré partout avec un égal succès.

## CENTRES URBAINS

L'exemple de Lévis, centre urbain, a déjà été cité. Prenons Québec et Montréal; St-Sauveur, faubourg de Québec, a sa Caisse Populaire depuis janvier 1909. N'ayant pas, nous le regrettons, des données récentes comme pour la plupart des autres caisses, il nous faut citer les chiffres de novembre 1911.

Or, à cette date, la Caisse Populaire de St-Sauveur avait un actif de \$16.043 et avait fait des opérations au montant de \$35.801, en moins de trois ans. Nul doute que depuis, ces chiffres se sont accrus dans une large mesure, grâce à la force acquise et à la confiance grandissante.

La Caisse Populaire de Québec-Est fondée le 1 août 1910, avait, au 31 août 1912, donc vingt-cinq mois plus tard seulement, un actif de \$10.816, avait fait des affaires pour \$24.422, comptait déjà 497 sociétaires, 111 déposants et 76 emprunteurs.

Les caisses de la paroisse St-Jean-Baptiste de Québec et de St-Malo peuvent également montrer des chiffres indiquant une situation encore plus florissante.

A Montréal, la Caisse la plus ancienne est celle de la paroisse de l'Immaculée-Conception. Elle fut organisée, grâce à la généreuse initiative du Cercle Pie X de la Jeunesse Catholique, le 31 janvier 1909. Au 31 mai 1912, son actif s'élevait à \$27,900 et son mouvement des fonds à \$72,828.99, et tout fait prévoir qu'en novembre à la clôture de l'année sociale courante, le total des affaires atteindra \$100,000. Les deux autres Caisses dans Montréal même sont de dates beaucoup plus récentes, puisqu'elles furent fondées depuis le mois d'avril dernier, et cependant leur succès est déjà assuré, grâce au précieux et puissant concours des principales autorités sociales, tant religieuses que laïques.

La belle paroisse de St-Joseph de Montréal, possède sa Caisse Populaire depuis le 7 avril 1912, et 23 jours après, son actif s'élevait déjà à \$1,807. Depuis il a continué de s'accroître et au 31 juillet 1912, il était de \$2,146, avec un mouvement général de fonds de \$2,808.

La Caisse Populaire de St-Stanislas de Montréal, fut organisée le 12 mai 1912, et ses progrès sont considérables eu égard aux circonstances. Au 30 juin, son actif était

déjà de \$1,981, et il y a lieu de croire qu'il a dû doubler depuis. L'une et l'autre de ces caisses récentes ont une vitalité qui fait prévoir une carrière prospère et aussi brillante que celle de la Caisse aînée de l'Immaculée-Conception. Comme celle-ci, qui peut avec fierté montrer les services signalés qu'elle a rendus à la classe ouvrière, les caisses de St-Joseph et St-Stanislas commencent à répandre leurs bienfaits tant par la petite épargne qu'elle stimule que par les prêts judicieux qu'elles font à leurs membres. Voilà pour les deux principaux centres urbains de notre province.

Mais il y a aussi d'autres centres ouvriers, ceux que l'on trouve soit dans des villes de moindre importance au point de vue de la population, soit même en partie à la campagne où un bon nombre de familles, vivent du travail dans les chantiers par exemple, ou des autres industries locales. Ces centres modestes offrent une variété par eux-mêmes et tiennent du caractère semi-urbain, ou semi-rural. Là encore les Caisses prospèrent et rendent des grands services. Matane, dans le comté de Rimouski, a sa Caisse Populaire depuis le 20 août 1911, et en dix mois le total des affaires représentait la belle somme de \$11,947, soit \$12,000, en chiffres ronds. Ces données s'arrêtent à juin inclusivement. Il y a à présumer qu'avec juillet et août, c'est-à-dire, pour la première année, le total a atteint au moins \$15,000.

La Caisse Populaire de Waterloo, dans le comté de Shefford, fondée le 24 septembre 1911, avait, au premier juillet 1912, en 9 mois seulement, un mouvement de fonds de \$3,554., et des prêts par petites sommes avaient été faits au montant de \$2,246. La Caisse Populaire de St-Joseph de Lévis, comprenant la ville de Lauzon, population largement ouvrière, comme Waterloo, fut organisée en 1901 et au 31 juillet 1912, elle avait en actif \$8,771, et son mouvement de fonds s'élevait à \$56,504, dont \$29,623 en prêts à ses membres. Près de \$600 ont été distribuées en intérêt et

dividendes ou bonis. La Caisse Populaire de Montmagny, fondée le 10 juillet 1910, avait, au 31 mai 1912, un actif de \$2,287, et avait fait déjà des affaires pour \$5,734 dont \$2,747 en prêts. Pendant huit mois La Caisse Populaire de Windsor Mills, du 1er octobre 1911 au 31 mai 1912, avait fait des affaires au montant de \$2,340, dont \$1,457 en petits prêts. La Caisse Populaire de Sayabec, comté de Rimouski, avait un mouvement général de fonds au 10 août 1912, de \$5,167, dont \$3,171 en petits prêts. La Caisse Populaire de Beauport avait un mouvement de fonds, en décembre 1911, de \$9,500 environ, et la totalité des prêts s'élevait à \$5,464. Le montant de ces prêts a varié de dix, à cent cinquante piastres chacun.

Voyons maintenant cet organisme fonctionner dans un milieu presque exclusivement ouvrier, artisans, journaliers employés dans une grande usine, la manufacture de coton du Sault Montmorency. Les paroisses de St-Grégoire et de St-Louis de Courville sont peuplées de ces familles ouvrières qui vivent du travail que leur procure cette industrie. L'une et l'autre de ces paroisses ont leur Caisse. Celle de St-Grégoire possède un actif de plus de \$7,000, et ses prêts en cours dépassent \$5,000. Son mouvement d'affaire a atteint assurément au moins \$35,000. St-Louis de Courville n'a sa Caisse que depuis avril 1912 et cependant en trois mois elle avait déjà encaissé \$4,067, montant qui doit aujourd'hui dépasser \$5,500. Des prêts sont faits et tout marche à merveille. St-Onésime de Kamouraska est une petite paroisse composée de cultivateurs qui s'occupent beaucoup des travaux des chantiers. Or, la Caisse y fut organisée en mai 1912 et au 31 août elle avait un actif de \$1,031, et son mouvement de fonds atteignait déjà \$1,347. Pourtant cette paroisse est si petite que son excellent curé nous demandait avec inquiétude si une Caisse Populaire pouvait y fonctionner. L'expérience démontre aujourd'hui

que nous avons raison de répondre hardiment dans l'affirmative, puisque dès le premier mois le chiffre d'affaires s'élevait à \$783, résultat superbe eu égard aux circonstances, et preuve aussi de l'excellence de l'organisme.

### **CENTRES MINIERS**

Voyons, à leur tour, les centres miniers, le terrain, peut-être, le plus difficile à féconder à raison du caractère spécial de la population qui s'y porte. Malgré ce sol ingrat entre tous, admirez comme nous la puissance d'action de l'organisme économique que nous voudrions faire connaître et estimer infiniment plus que tout autre parce qu'il le mérite infiniment. Il y a juste trois ans que Thetford Mines fut dotée d'une Caisse Populaire et aujourd'hui cette Caisse possède un actif de \$25,000 et s'enorgueillit à bon droit d'un mouvement général d'affaires de \$97,000 et qui atteindra en quelques semaines le premier cent mille piastres. Black Lake, autre petite ville minière située à trois milles de Thetford, possède aussi sa Caisse Populaire, depuis trois ans. Sans avoir des chiffres aussi considérables à montrer que ceux de sa voisine, parce que sa population est beaucoup moindre, cependant elle a raison d'être fière de son mouvement de fonds de \$8,000, de ses prêts nombreux consentis à de braves ouvriers et dont le montant en cours est \$1,800.

### **CENTRES AGRICOLES**

Allons, maintenant, au monde purement agricole, à cette classe la plus déshéritée de toutes, sous le rapport de l'organisation, à celle qui est livrée pieds et poings liés à toute la rapacité des exploiters, des intermédiaires avides, souvent malhonnêtes et fraudeurs, des trusts de tous genres qui la rançonnent sans pitié, parce qu'elle vit dans un isole-

ment économique déplorable, cause directe de tous ces maux qui, à leur tour, engendre ce mouvement d'émigration des campagnes vers les villes, justifiant bientôt pour nous, dans les vieilles provinces, ce mot si juste de René Bazin : « La terre se meurt. » Il importe d'organiser nos classes agricoles, et le premier organisme indispensable qu'il faut leur donner, c'est celui qui contribuera directement à la formation du capital dont elles ont besoin pour régénérer leur industrie, féconder leurs initiatives, élargir leur domaine et pour accroître leur puissance d'action en leur permettant d'échapper au joug appauvrissant du capitalisme représenté par la nuée de gens qui vivent de leur labeur sans rien apporter à la richesse nationale. Ici il ne faut pas se laisser intimider par ces prétendus sages qui conseillent une prudence exagérée quand, au fond, ils ne sont que l'écho de leur propre difformité intellectuelle ou victimes d'une formation professionnelle déplorable, qui les a accoutumés à craindre toute innovation. Leur esprit trop enveloppé de brouillards ne saurait avoir une conception autre que celle de la routine ou du laisser faire. Ils appellent cela de la prudence. Nous croyons y voir la preuve du fétichisme des choses existantes, bonnes ou mauvaises, ou d'une timidité ridicule, pour ne pas dire la crainte des colères des puissants du jour dont on a peur de déranger la digestion. Il faut de la sagesse, sans doute, mais aussi, il faut de la hardiesse mesurée et raisonnée. Il ne faut pas imiter ces pauvres ignorants qui, pleins de défiance envers ceux qui leur parlent avec loyauté et désintéressement, mais confiants dans le premier farceur venu, veulent voir « comment ça marche » avant de se joindre à un mouvement nouveau que les plus hautes autorités sociales recommandent avec instance. Nous en avons rencontré de ces culs-de-jatte intellectuels qui restent toujours en arrière des autres et qui se croient des personnages ; mais heureusement parmi notre

population intelligente, pleine de bon sens, ces écrivains sont rares. Nos compatriotes aiment le progrès sensé et prudent, et ne reculent pas, grâce à Dieu, devant les responsabilités raisonnables qu'il impose. Ils ne s'accommodent pas de ces allures de cloportes ou de taupes craintives; ils laissent ces peureux en arrière et s'élancent gaillardement à la suite de ceux qui, revêtus de l'autorité sociale, les convient d'une façon sage et sans fausses promesses, mais aussi avec courage et sincérité à l'action, seul moyen pratique de sortir de l'ornière et de triompher des obstacles. Ils comprennent la vérité de ce vieil adage qui dit qu'on ne devient forgeron qu'en forgeant, et que la voie à suivre pour le peuple désireux de faire ses propres affaires, sans la tutelle onéreuse de personne, est de s'associer et de prendre les avantages comme les responsabilités qui résultent d'un contrôle entier et d'une accession à la vie économique complète, corollaire indispensable de l'émancipation civile et politique dont nous jouissons. Sans l'indépendance économique, le bulletin électoral n'est, la plupart du temps, qu'un leurre, un mirage trompeur.

Nous avons la preuve de cette haute intelligence de nos populations rurales surtout, dans l'existence des quatre-vingts Caisses qui fonctionnent à merveille dans autant de paroisses composées de braves cultivateurs.

■ Voilà quelques exemples parmi plus d'une centaine que nous pourrions citer. On y trouve la manifestation éclatante de cette vérité que nous ne nous laissons pas de proclamer que la Caisse vit aussi bien, se développe et rend, proportion gardée, les mêmes services dans n'importe quelle paroisse, qu'elle soit grosse, moyenne ou petite, naissante ou vieille, pauvre ou riche, pourvu que la population se donne la peine de la patroniser en en faisant partie, et lui accorde sa confiance. Comme tous les ressorts de la gestion sont contrôlés par les intéressés eux-mêmes, rien ne saurait donc mieux

justifier cette confiance. Nous devons faire observer, tout d'abord, qu'il y a aujourd'hui des Caisses Populaires sur les points les plus divers de la province. Cependant s'il y en a moins dans certaines régions que dans d'autres, cela est dû uniquement au fait, regrettable à notre avis, d'un simple manque d'initiative locale. Nous aurions été très heureux de pouvoir étendre cette propagande partout indistinctement. Nous le ferons avec empressement du moment que l'on voudra bien nous en manifester le désir, comme nous sommes enchantés d'aller, ces jours-ci, dans la région nord de l'Ottawa, répandre parmi ces hardis colons la bonne semence de cette organisation économique.

St-Ulric de Matane est une paroisse moyenne composée de courageux cultivateurs; elle possède sa Caisse et en 32 mois on a su accumuler un actif de \$23,209 et faire des opérations pour un montant de \$91,832 dont \$53,432 en prêts. On a déjà une réserve de \$436.

Armagh, dans Bellechasse, paroisse de population moyenne, tous cultivateurs, a sa Caisse Populaire et en 27 mois celle-ci a accru son actif jusqu'à \$27,000 et son mouvement d'affaires a atteint \$268,159, dont \$32,843 en prêts. Réserve \$700. St-Narcise de Champlain, possède sa Caisse, et en 25 mois, elle a recueilli un actif de \$17,311; son mouvement général d'affaires est de \$180,558, dont \$76,657 en prêts.

St-Isidore de Dorchester, a organisé sa Caisse Populaire, et en quatre ans et demie son actif est monté à \$26,776, et son mouvement d'affaires, a \$83,424, dont \$30,800 en prêts.

St-Félix de Kingsey a aussi sa Caisse Populaire depuis seulement le 26 juillet 1911; actif \$5,358. Mouvement général de fonds, \$13,467, dont \$7,501 en prêts.

La Caisse Populaire de St-Charles de Bellechasse a été organisée en janvier 1909, et au 31 août 1912, son actif était de \$40,753; mouvement général \$157,494, dont \$63,798 en

prêts. Tout cela malgré le voisinage d'une succursale de banque établie depuis plusieurs années dans la paroisse.

La Caisse de St-Prosper, Dorchester, actif \$7,896; mouvement général, \$38,945, dont \$23,298 en prêts. Réserve, \$171. St-Prosper est plutôt une jeune paroisse sortant à peine de la période difficile de la colonisation.

St-Prosper de Champlain a sa Caisse depuis août 1912, et en 12 mois son mouvement d'affaires a atteint \$24,816.

Ste-Gertrude de Nicolet a aussi sa Caisse Populaire depuis le 3 septembre 1911, et son actif, au 31 août 1912, était de \$3,642; son mouvement de fonds, de \$42,667, dont \$4,070 en prêts.

La Caisse de Charlesbourg, comté de Québec, a sa Caisse et son mouvement de fonds dépasse en 12 mois \$8,000.

La Caisse de St-Maurice de Champlain, a fait des opérations atteignant \$227,728.

St-Frédéric de Beauce a organisé sa Caisse en août 1911, et au mois de mai cette année, l'actif était de \$5,600.

Voici maintenant de petites paroisses, mais possédant heureusement des hommes d'actions. Aussi quels beaux résultats à constater!

La Caisse Populaire de St-Jean des Piles, organisée le 22 août 1910, a su, en 21 mois, accumuler un actif de \$11,974 et accroître son mouvement d'affaires jusqu'à \$41,251, dont \$21,792 en prêts. Réserve \$147. Pourtant la population atteint à peine 800 âmes.

La Caisse de St-Théophile du Lac Champlain, en 34 mois a un actif de \$6,303; un mouvement général de fonds de \$68,124, dont \$65,035 en prêts.

Ste-Euphémie, Montmagny, est une jeune paroisse, peu nombreuse encore, cependant elle a eu le bon esprit d'organiser une Caisse Populaire et en 21 mois elle a accumulé un actif de \$3,248, et fait des affaires pour \$7,969.

L'Avenir, dans Drummond, a fondé sa Caisse en sep-

tembre l'année dernière et au 31 juillet, son actif était de \$2,277, son mouvement d'affaires de \$5,409.

Un mot maintenant des fondations toutes récentes. Nous les citons pour établir combien l'élan va croissant en intensité, parce que les bienfaits de ces organismes se font tous les jours plus éclatants.

St-Louis du Ha!Ha!, Témiscouata, a organisé sa Caisse Populaire à la fin de mai 1912, et en trois mois, son actif était déjà de \$3,363, et son mouvement d'affaires, de \$5,656.

St-Paul de Montmagny a sa Caisse depuis le 30 juin 1912, et un mois plus tard son actif atteignait déjà \$5,488.

Ste-Germaine de Dorchester fonde sa Caisse le 28 juillet et en cinq semaines à peine, recueille un actif de \$5,368, et montre un mouvement d'affaires de \$6,503, dont \$1,134 en prêts. Nous en arrivons maintenant à un dernier groupement, mais c'est, à notre avis, celui qui devra le plus fixer l'intérêt, provoquer davantage une très juste admiration, tout en donnant à réfléchir sur les possibilités futures qui se dégagent de ces données envisagées au point de vue de la colonisation de nos immenses terres incultes.

## GROUPEMENTS DE COLONS

Non seulement les villes, grandes et petites, les centres mi-urbains, les paroisses purement agricoles ont fait l'expérience du régime des Caisses Populaires, mais les groupements de colons ont, eux aussi, recouru à ce même régime pour améliorer leur situation. Y ont-ils réussi? Question bien légitime à laquelle répondent l'expérience et les faits suivants, gages de succès encore plus grands à l'avenir. Qu'on réfléchisse sur ces chiffres et qu'on juge de bonne foi l'arbre à ses fruits.

Le 2 novembre 1910, nous avons le plaisir, sur l'invitation pressante de M. le curé de St-Damase de Matane, désireux de doter sa paroisse d'une Caisse Populaire, de visiter cette

localité peuplée principalement de braves et courageux colons—1000 âmes environ—et de participer à l'organisation de la Caisse projetée. Décrire l'état de culture de cette paroisse serait inutile, car tous les centres de colonisation se ressemblent. Les colons, sont, là comme ailleurs, laborieux, honnêtes et pleins de ce bel entrain qui accomplit des prodiges dans notre province si dure à défricher, mais ils sont aussi dépourvus de ressources matérielles qu'ils sont courageux, et nous nous demandions non sans quelque crainte, à quoi aboutirait une telle organisation parmi eux. Nous devons recevoir une belle leçon de confiance dans la souplesse de l'organisme que nous propagions. La fondation eut un plein succès d'adhésion, mais nous nous disions: Ce bel élan se continuera-t-il? Il s'est continué, et le 1er juin 1912, soit 18 mois plus tard, la Caisse possédait un actif de \$6,321 et pouvait montrer un chiffre total d'affaires de \$17,374, avec une réserve modeste, il est vrai, mais indice certain de la foi en l'avenir. Les prêts se montaient à \$10,481, et \$10,579 étaient passées par le service des parts sociales et de l'épargne. Voilà le prodige dû à la présence d'un prêtre dévoué et d'une population intelligente et docile à la voix de son pasteur.

St-Martin de Beauce, est un autre exemple du même genre et les résultats sont aussi beaux. Fondée le 25 juillet 1910 la Caisse Populaire de cette paroisse avait, au 31 août dernier, un actif de \$8,864, et avait fait des affaires pour \$92,417 en 24 mois, dont \$43,092 en prêts.

Un dernier fait suffira à compléter notre démonstration. St-Joseph du Nord Témiscamingue, la dernière paroisse à l'ouest de la Province de Québec, a sa Caisse Populaire depuis le 22 octobre 1911, et au 31 août dernier, son actif atteignait \$9,682, son chiffre d'affaire, \$24,606, dont \$9,160 en prêts. Ajoutons, pour faire encore plus ressortir la valeur de ces montants, que cette paroisse n'est pas peuplée uni-

quement de blancs, mais qu'elle compte près de la moitié de la population de sauvages. Or, convertir un sauvage à la prévoyance avait toujours été considéré comme une tâche surhumaine, et pourtant, la Caisse est en train d'accomplir ce prodige, nous assure le très énergique et très zélé Père Oblat, curé de St-Joseph du Témiscamingue.

\* \* \*

Pour ce qui regarde le résultat pécuniaire au point de vue des membres des Caisses, pas une seule n'a payé moins de quatre pour cent sur les parts dès le commencement et plusieurs accordent même du 5 pour cent, ce qui est extravagant à notre avis, car on ne doit arriver à un tel taux qu'après avoir accru considérablement les réserves. S'il y a une chose qu'il faut éviter à tout prix dans les Caisses, c'est d'avoir à baisser le boni annuel. On doit s'attacher avec énergie à assurer la permanence du boni, à l'accroître, jamais le diminuer et, pour cela, être prudent quand il s'agit d'en élever le chiffre.

## DANS ONTARIO ET LES ÉTATS-UNIS

Un dernier mot pour démontrer toute la souplesse de l'organisme des Caisses Populaires. La Province de Québec n'est pas la seule où elles fonctionnent. Déjà il y en a plusieurs dans Ontario, et sous peu, ce nombre sera doublé, malgré l'absence d'une loi leur donnant une existence juridique. Étant une œuvre toute paroissiale, elles se greffent tout naturellement sur cette cellule si parfaite par elle-même qu'est la paroisse, vit de sa vie propre, se développe dans ce foyer si bienfaisant et resserre les liens qui unissent les membres d'une paroisse. Elles y trouvent tous les éléments d'une sécurité absolue pour le placement des fonds sans avoir

à faire appel à la force judiciaire. Sans doute que celle-ci n'est pas à dédaigner, mais elle n'est pas indispensable pour réussir, et en voici des preuves.

La ville d'Ottawa compte déjà quatre Caisses Populaires, dont trois sont absolument paroissiales. Ce sont celles de Ste-Famille, de St-François d'Assise et de Ste-Anne. Or, voici les résultats qu'elles ont obtenus.

La Caisse de la paroisse de Ste-Famille a plusieurs milliers de piastres d'actif et a fait des prêts s'élevant à plus de \$4,000.

La Caisse de St-François d'Assise d'Ottawa, fondée il y a 18 mois, a plus de \$9,000 d'actif et a fait des affaires pour plus de \$25,000. Et pourtant l'une et l'autre de ces Caisses fonctionnent sous le régime du volontariat, dans des paroisses mixtes et petites, composées de simples ouvriers pour la plupart sans ressources et exposés au chômage.

La Caisse de Ste-Anne d'Ottawa date du mois d'avril dernier seulement, et déjà au 31 août, son actif était de \$3,435 et son mouvement de fonds de \$4,706, dont \$1,706 en prêts.

Il y a aussi des Caisses Populaires répandues parmi nos compatriotes des États-Unis et grâce à la loi généreuse du Massachusetts, la diffusion dans ce grand État promet d'être rapide et durable. Nous pouvons citer deux de ces Caisses comme exemples et modèles à suivre.

La Caisse de St-Jean-Baptiste de Lynn, due à l'initiative si éclairée et si généreuse du curé, le Révd. P. Parent, est en pleine prospérité et fait l'admiration même des autorités de l'État. Elle n'a que 22 mois d'existence et après 17 mois, elle possédait un actif de \$9,810 et avait un mouvement d'affaires de \$13,000, dont \$5,689 en prêts.

La Caisse Populaire de Ste-Anne de New-Bedford doit aussi sa fondation à un prêtre plein de zèle, M. le curé Valois. Après un an à peine d'opération, elle avait un actif de \$6,699

et un mouvement d'affaires s'élevant à \$9,899, dont \$6,987 en prêts.

Fait bien remarquable, c'est que nous avons encore à entendre dire qu'une seule de toutes ces Caisses, et le nombre dépasse actuellement 112,—dont 98 dans notre province—ait perdu un seul sou soit sur des prêts, soit autrement. C'est ce qui faisait dire à un banquier éminent de Boston, que c'était merveilleux et, avec nous, il avouait que cela était dû à l'ensemble des mesures prises pour assurer le bon fonctionnement de ces organismes et au milieu, si heureusement choisi, où ils déploient leur activité.

Les exemples que nous avons cités,—et certes nous aurions pu en ajouter bien d'autres, car toutes les Caisses ont donné des résultats aussi beaux—ne prouvent-ils pas péremptoirement que la Caisse Populaire est un organe d'épargne superbe. Les sommes recueillies sont déjà considérables, mais les conséquences morales sont bien plus précieuses encore. Elles sont une magnifique école d'épargne, toujours accessible et à la portée de toutes les bonnes volontés puisqu'il suffit d'avoir le sou pour en devenir client assidu. Que de bienfaits ces caisses ont déjà répandus par l'épargne et par les prêts! Nous pourrions si nous en avions le temps, citer des milliers d'exemples les plus touchants.

Le gouvernement de Washington, comprenant l'importance primordiale de cette organisation des masses populaires, se rendant compte des bienfaits qui en découlent pour les travailleurs des villes et des campagnes, est en ce moment à faire une enquête en Europe, par ses ambassadeurs et ses consuls, preuve de la portée considérable de ce mouvement inauguré au Canada il y a déjà douze ans. Ne permettons pas à nos voisins de nous dépasser dans cette voie où nous nous sommes engagés les premiers.

## OBJECTION ET RÉPONSE

L'objection faite quelquefois qu'il y a une agence ou une succursale de banque dans la paroisse, pour se justifier de ne pas organiser une telle caisse, est puéride; elle nous indique que l'on n'a pas compris le rôle de cet organisme paroissial et absolument social, et celui de la Banque qui s'inspire d'une pensée toute opposée, celle du gain pur et simple. L'un fonctionne dans un but élevé et moral; l'autre ne se soucie que de faire fructifier son avoir et accroître les dividendes aux dépens du public. Il nous semble qu'il suffit de songer à ces deux buts, si divergents, pour faire tomber cette objection. D'ailleurs, peut-on imaginer que Léon XIII, lorsqu'il recommandait dans son immortelle encyclique «*Rerum Novarum*», et dans maints autres documents, au clergé et aux catholiques d'organiser leurs énergies économiques, de multiplier de telles caisses pour le bénéfice du peuple travailleur, ignorait qu'il y eut des banques et que celles-ci avaient des succursales! Poser la question suffit pour faire saisir l'inanité de l'objection soulevée qui contredit le désir formel de ce grand pape.

Pie X, en renouvelant les exhortations pressantes de son prédécesseur, n'ignorait pas, non plus, qu'il existe des institutions financières et pourtant il n'a pas moins été formel sur le même point. L'exemple qu'il a donné pendant son patriarcat de Venise en encourageant la fondation d'un grand nombre de ces organismes, vient confirmer le désir ardent qu'il a exprimé. Malgré son élévation au suprême pontificat il est resté sociétaire de l'humble Caisse populaire de St-Joseph de Venise. Ne veut-il pas, par cet exemple, nous entraîner à l'action sociale et nous faire comprendre la nécessité qu'il y a pour tous, à quelque classe que l'on appartienne, d'organiser les classes laborieuses qui

ont tant besoin d'être protégées dans leurs activités économiques? Tous les peuples civilisés recourent à l'association, groupent leurs énergies. Allons-nous, par apathie, rester en arrière et permettre aux autres forces sociales de s'emparer de toutes les positions qui leur assureront une puissance formidable et sans frein? Non, assurément. Allons de l'avant et que les activités partent de haut afin que le peuple sente qu'il peut compter sur la chaude sollicitude des classes vraiment dirigeantes. Jusqu'ici l'action du clergé paroissial a été admirable, puisque pas une caisse populaire n'a été fondée sans son intervention active, mais les initiatives pourraient se multiplier bien davantage.

### LE DEVOIR SOCIAL

La moisson jaunit au soleil de l'amour social, ses promesses sont abondantes, ses prémisses sont belles, et les moissonneurs ne sauraient se dérober à leur tâche bienfaisante.

Un devoir aussi ancien que le monde s'impose, c'est le devoir social. Sa conception a été obscurcie un peu partout par les notions nouvelles nées des bouleversements révolutionnaires, mais Léon XIII l'a rappelé et l'a mis à la place d'honneur qu'il aurait dû toujours occuper. Ce devoir commande la participation de tous. Allons au peuple, il nous attend. En l'aidant dans ses luttes de chaque jour, on lui fera aimer davantage la Religion et la Patrie.

